



RAPPORT 2025
- 2026
D'ACTIVITÉS



Photo : Domaine Taschereau, Sainte-Marie

Rédaction

Maude Côté • coordonnatrice des communications
Véronique Brochu • directrice générale

Révision

Maude Côté • coordonnatrice des communications
Véronique Brochu • directrice générale

Mise en page

Maude Côté • coordonnatrice des communications
Marie-Ève Thérioux, chargée de projets
Géomatique et Analyse

Photo de couverture

Vue sur la rivière Chaudière à Scott, 2022
Crédit : Jean-Marie Fecteau, photographe.

TABLE DES MATIÈRES

4 MOT DU PRÉSIDENT

5 MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

6 LE COBARIC

8 NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

10 NOTRE ÉQUIPE

11 NOS MEMBRES

12 PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

14 ADMINISTRATION

15 REPRÉSENTATION

16 DANS LES MÉDIAS

16 SUR LE WEB

17 RÉALISATIONS

19 Introduction et propagation d'espèces exotiques envahissantes

27 Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés

33 Perte et dégradation hydromorphologique des cours d'eau

45 Dégradation des milieux humides, hydriques et riverains

51 Contamination des eaux par les pesticides

53 Éducation et mise en valeur



MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec une immense fierté que je présente le rapport annuel 2025-2026 du COBARIC.

Cette année marque un tournant important pour notre organisation avec l'approbation officielle du Plan directeur de l'eau 2024-2034. Ce jalon confirme la qualité du travail accompli et offre au bassin versant une vision claire et partagée pour les dix prochaines années. Il s'agit d'un outil structurant qui guidera nos décisions et celles de nos partenaires pour protéger durablement la rivière Chaudière et ses affluents.

Sur le terrain, l'année a été marquée par des réalisations concrètes : 12 corvées de nettoyage, des avancées dans le projet de restauration de l'habitat du lac Mégantic, la consolidation du Système de surveillance de la rivière Chaudière, ainsi que des activités éducatives ayant rejoint des centaines de jeunes. La tenue du premier colloque REx-Fluvius a également permis de rassembler des experts d'ici et d'ailleurs autour de la restauration des cours d'eau, renforçant le rayonnement du COBARIC.

Je tiens à souligner l'engagement des administratrices et administrateurs, dont la vision et la connaissance du territoire sont essentielles à notre mission. Je remercie également notre équipe, qui a livré une année d'une grande intensité avec rigueur, créativité et passion. Leur travail contribue directement à la protection de nos ressources en eau et à la résilience de nos communautés.

Je souhaite enfin remercier nos partenaires municipaux, institutionnels, communautaires et scientifiques de même que des secteurs agricoles et forestiers. Leur collaboration est indispensable à la mise en œuvre du PDE et à la réalisation de projets concrets sur le territoire. Ensemble, nous avançons vers une gestion intégrée de l'eau plus forte, plus cohérente et plus mobilisatrice.

Le COBARIC aborde la prochaine année avec confiance, appuyé par un réseau solide et un plan clair pour protéger l'eau, cette ressource essentielle à la vie.

Luc Proulx
Président



MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chers membres,

2025 fût la première année complète de mise en œuvre de notre Plan directeur de l'eau. Déjà, on compte 17 objectifs sur 36 de débutés avec 103 actions terminées et encore des dizaines en cours. On peut dire que les acteurs de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau sont actifs. En effet, ce rapport annuel témoigne du travail du COBARIC, certes, mais de l'intérêt de tous les partenaires à agir en faveur de notre si belle Chaudière.

De plus en plus, les acteurs de l'eau font appels à nous quand une question sur l'eau surgit. Cela représente 300 heures de travail, du citoyen au fonctionnaire en passant par les associations riveraines et les municipalités. Ces services permettent souvent le développement de relations de confiance et d'expertise menant à des mandats spécifiques.

Notre équipe use de créativité de façon quotidienne pour mettre en œuvre le PDE. Évidemment, le contexte économique n'est pas toujours favorable et la compétition est extrêmement forte entre les organismes pour les subventions. C'est pourquoi je remercie sincèrement mes collègues pour leur grande résilience et pour leur belle motivation. Ils ont toute ma reconnaissance pour les efforts accomplis. Bravo!

Nos administrateurs sont au rendez-vous plus que jamais. Impliqués certes au conseil d'administration et au comité exécutif, ils relèvent le défi de siéger sur les comités de travail : PDE, finances, communications et Mégantic. Merci à vous tous pour votre temps et vos magnifiques expertises.

Encore merci à tous et je nous souhaite une année record d'effervescence pour 2026 !

Véronique Brochu
Directrice générale

LE COBARIC

Un organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour concerter les acteurs du territoire. Cette concertation leur permet de planifier les ressources en eau, les usages et les milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Mission

Le COBARIC, organisme de bassin versant de la rivière Chaudière, concerte le milieu municipal, forestier, industriel, agricole, communautaire ainsi que les citoyens à une utilisation harmonieuse de l'eau. Il les accompagne dans la réalisation d'activités pour qu'ils deviennent des acteurs engagés dans la préservation de l'eau et de ses habitats, afin de garantir que l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, celle de ses lacs, milieux humides et ruisseaux, reste disponible en quantité et en qualité pour répondre à tous les besoins, aujourd'hui comme demain.



Mandats

- Élaborer et mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE)
- Coordonner la mise en œuvre du PDE et en assurer le suivi
- Initier et réaliser, lorsque nécessaire, certaines actions du PDE
- Informer et sensibiliser de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant
- Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée
- Transmettre et développer les notions de partage et responsabilité à l'égard de l'usage de l'eau

Nos valeurs

Concertation

Appropriation

Partage

Représentation

Responsabilisation

Notre Vision

Être l'organisme de référence, représentatif des usagers, pour la protection de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière.

ANNÉE 2025 : marquer par le changement de notre identité visuelle

superficie
6 711
en km²

plus de
90
affluents

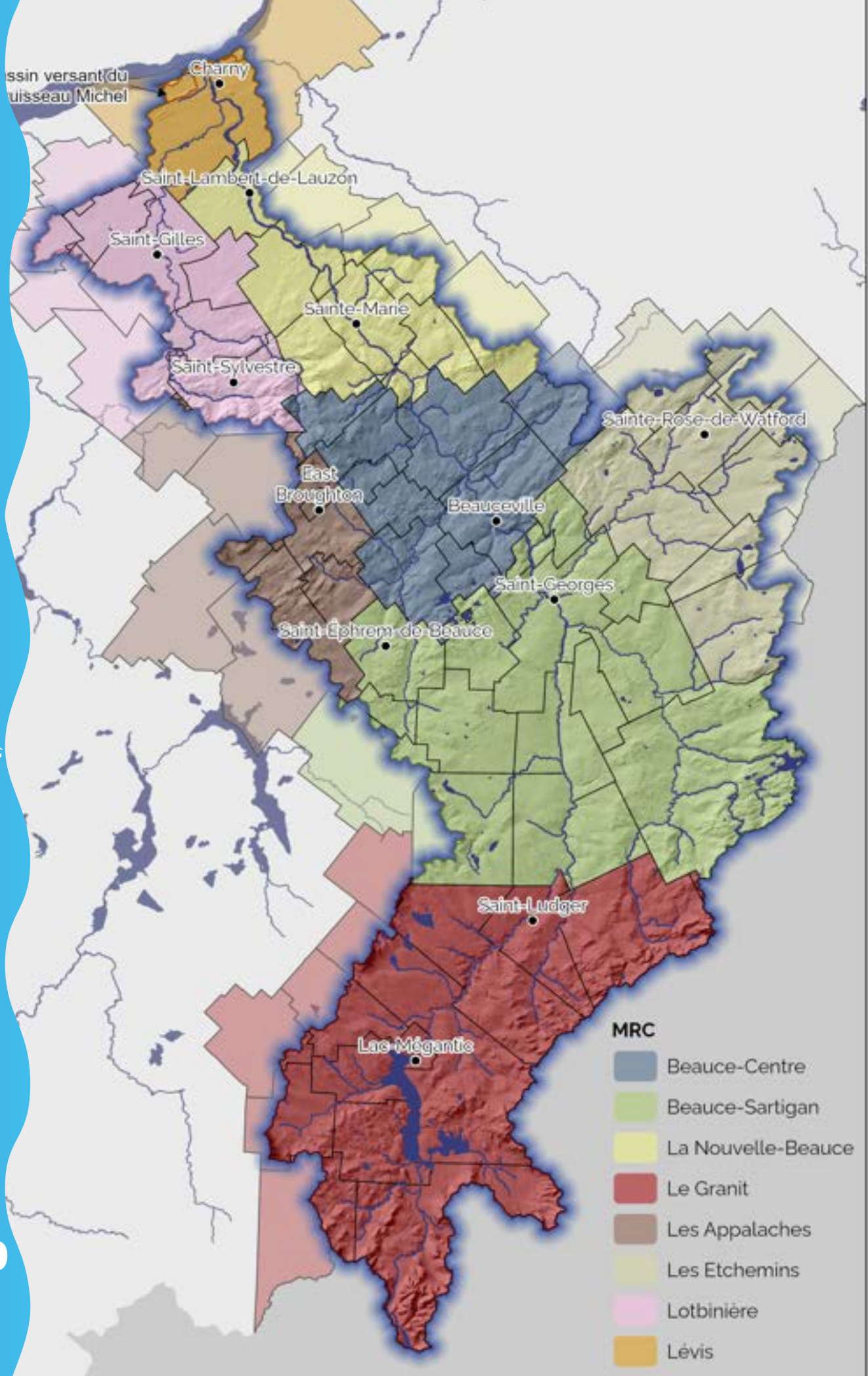
2 837
lacs

2
régions
administratives

8
MRC et
ville-MRC

78
municipalités

279 000
habitants



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est composé d'administrateurs votants ainsi que de membres non votants issus du secteur gouvernemental. Il regroupe trois grands secteurs représentant les principaux usagers de l'eau du bassin versant, soit les milieux municipal, communautaire et économique, assurant ainsi une gouvernance représentative et ancrée dans les réalités du territoire.

COLLÈGES ÉLECTORAUX SECTORIELS

SECTEUR COMMUNAUTAIRE

ENVIRONNEMENT

Robert Mercier
Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant
Louis Cournoyer
Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

SOCIO-COMMUNAUTAIRE

Fabienne Perreault
Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau
Pierre Dumas
Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles

MEMBRES COOPTÉS

Luc Proulx, président
Citoyen
Jocelyn Vallières
Citoyen
Jean Morissette
Citoyen

SECTEUR ÉCONOMIQUE

AGRICOLE

Jenny Lehoux, 2^e vice-présidente
UPA de Chaudière-Appalaches
Serge Lapointe
UPA de l'Estrie
Daniel Samson, 1^{er} vice-président
UPA de Chaudière-Appalaches

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Éric Durand
Innergex
Gilles Paquet passation à Jason Gilbert
Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. (ZEC Jaro)

FORESTIER

Éric Cliche
Association des propriétaires de boisés de Beauce

INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Harold Guay, secrétaire-trésorier
Club de golf Sainte-Marie
Dany Garant
Pourvoirie à droits non exclusifs



SECTEUR MUNICIPAL

Changement de délégués en novembre 2025

REGROUPEMENT MUNICIPAL

Vacant

Communauté métropolitaine de Québec

MRC ET VILLE-MRC

Gérald Grenier

MRC des Appalaches

Esther Fortin

MRC de Beauce-Sartigan

Danièle Provencher passation à Denis Poulin

MRC du Granit

Vacant

MRC des Etchemins

Denis Dion - En attente de nomination

MRC de Lotbinière

Olivier Dumais passation à Cindy Côté

MRC de La Nouvelle-Beauce

François Veilleux passation à François Proulx

MRC Beauce-Centre

Serge Côté passation à Daniel Saindon

Ville de Lévis

OBSERVATEURS

Samuel Doyon

CISSS de Chaudière-Appalaches

Simon Castonguay

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Annie Goudreau

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Carl Plante

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Guy Parenteau

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

NOTRE ÉQUIPE

Le COBARIC est appuyé par une équipe professionnelle solide et engagée. Au cours de la dernière année, plusieurs mouvements sont venus enrichir et transformer l'organisation. Ainsi, Madame Catherine Robin s'est jointe à l'équipe en mai à titre de chargée de projets en milieux hydriques et espèces exotiques envahissantes. Madame Maude Côté a également intégré l'organisation en janvier 2026 comme coordonnatrice aux communications. L'équipe a aussi bénéficié de l'apport de stagiaires en communication environnementale, soit Madame Julia Audet, pour une période de quelques mois durant l'été, ainsi que Monsieur Thomas Marois, pour l'automne.

Nous tenons également à remercier celles qui ont fait partie de l'équipe au cours de l'année 2025-2026, soit Madame Émilie Sirois, chargée de projets – Communication, qui a quitté l'organisation en août 2025, ainsi que Madame Marine Gaumer, coordonnatrice aux communications, qui est partie en novembre 2025.



Véronique Brochu
Directrice générale



Marie-Ève Théroux
*Chargée de projets
Géomatique et Analyse*



Raphaël Leblond
*Coordonnateur
au développement
de projets hydriques*



**Sofianne Bouchard
Verret**
*Adjointe à la direction et
Chargée de projets Envi-
ronnement*



Maude Côté
*Coordonnatrice aux
communications*



Catherine Robin
*Chargée de projets Milieux
hydriques et Espèces
exotiques envahissantes*



Francine Paradis
Comptable



**Julia Audet et
Thomas Marois**
*stagiaires en communi-
cation environnementale*

NOS MEMBRES

OBV de la Capitale • Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland (APMHC) • Club de conservation de la du Loup • Club lac à France • Association des riverains du lac aux Cygnes (ARLAC) • Association des riverains du lac Beaurivage (ARLB) • Association de protection de l'environnement du lac Fortin (APELF) • Association de protection du lac Drolet (APDL) • Association des riverains du lac des Abénaquis (ARLA) • Association pour la protection de l'Environnement du lac des Iles (APELDI) • Association pour la protection du lac Mégantic et son bassin versant (APLM) • Association des riverains du Lac Jolicoeur (ARLJ) • Association des riverains du lac Raquette (ARLR) • Association des propriétaires au Lac Marcoux (APALM) • Association pour la protection et la restauration du lac McKenzie (APRLM) • Association des riverains du Lac-Sartigan (ARLS) • Association de protection du Lac à la Raquette • Association du lac Paquet • Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M) • Reynald McKibbin (Lac du rat musqué) • Lac Portage • Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau • COPERNIC • GROBEC • Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) • Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) • Club de villégiature du lac Algonquin (CVLA) • Département de génie civil et de génie des eaux, Université Laval • Jean-Marie Fecteau • Russell Gilbert

Domtar • Hydro-Québec • Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB) • Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP) • Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (ARFPC) • Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) • Club de golf Ste-Marie • RAPPEL - Coop en solidarité de l'eau • Fédération de l'UPA de l'Estrie • Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches • Syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce • Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec (SPFSQ) • FÉDÉCP régionale Chaudière-Appalaches • Coop de fertilisation organique FERTIOR • Groupement Forestier Chaudière • Les embellissements de la Chaudière • Innergex • ZEC Jaro

Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS • Direction régionale de la sécurité civile, ministère de la Sécurité publique • Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) • Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MELCC) • Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) • CISSS Chaudière-Appalaches • CIRUSSS - UQAR

MRC Beauce-Centre • MRC de Beauce-Sartigan • MRC de La Nouvelle-Beauce • MRC de Lotbinière • MRC des Appalaches • MRC des Etchemins • MRC du Granit • Adstock • Audet • Beauceville • Courcelles-Saint-Évariste • Dosquet • Frontenac • La Guadeloupe • Lac Drolet • Lac-Etchemin • Lac-Mégantic • Lac Poulin • Marston • Nantes • Notre-Dame-des-Pins • Piopolis • Sacré-Cœur-de-Jésus • Saint-Agapit • Saint-Alfred • Saint-Apollinaire • Saint-Augustin-de-Woburn • Saint-Benjamin • Saint-Benoit-Labre • Saint-Bernard • Saint-Côme-Linière • Saint-Cyprien-des-Etchemins • Saint-Elzéar • Saint-Éphrem-de-Beauce • Saint-Flavien • Saint-Frédéric • Saint-Gédéon-de-Beauce • Saint-Georges • Saint-Gilles • Saint-Hilaire-de-Dorset • Saint-Honoré-de-Shenley • Saint-Joseph-de-Beauce • Saint-Lambert-de-Lauzon • Saint-Louis-de-Gonzague • Saint-Ludger • Saint-Martin • Saint-Narcisse-de-Beaurivage • Saint-Odilon-de-Cranbourne • Saint-Patrice-de-Beaurivage • Saint-Philibert • Saint-Pierre-de-Broughton • Saint-Prosper • Saint-René • Saint-Robert-Bellarmin • Saint-Sébastien-de-Frontenac • Saint-Simon-les-Mines • Saint-Sylvestre • Saint-Théophile • Saint-Victor • Saint-Zacharie • Sainte-Agathe-de-Lotbinière • Sainte-Aurélie • Sainte-Cécile-de-Whitton • Sainte-Clothilde-de-Beauce • Sainte-Hénédiène • Sainte-Justine • Sainte-Marie • Sainte-Rose-de-Watford • Scott • Tring-Jonction • Val-Racine • Vallée-Jonction • Ville de Lévis

Total = 128 membres

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

L'année 2025-2026 marque l'approbation officielle du PDE 2024-2034 par le ministère, le 19 février 2026. Le COBARIC a assuré la coordination des actions prioritaires et le suivi auprès des acteurs municipaux, agricoles, communautaires et institutionnels. Cette première année de mise en œuvre a permis de renforcer la mobilisation régionale autour des cinq enjeux majeurs du bassin versant et d'amorcer des avancées concrètes dans chacune des thématiques.

CE QUE LES ACTEURS DU TERRITOIRES ONT RÉALISÉ

Grâce au suivi effectué par le COBARIC, plusieurs actions concrètes ont été documentées chez les partenaires :

22 municipalités ont intégré des éléments du PDE dans leurs démarches climatiques, de sécurité civile ou de planification territoriale

6 MRC ont utilisé les données du COBARIC pour leurs plans climat, leurs inventaires de milieux humides ou leurs projets de conservation.

14 municipalités ont réalisé des actions de prévention des inondations (communication, cartographie, entretien, sensibilisation).

11 organisations ont mené des actions liées aux espèces exotiques envahissantes (berce du Caucase, nerpruns, myriophylle).

8 partenaires agricoles ont participé à des projets de réduction des impacts sur la qualité de l'eau ou à des initiatives de bonnes pratiques.

Finalement, au 31 mars 2026, 40 actions sont en cours sur le territoire

Ces résultats démontrent une mobilisation croissante et une appropriation réelle du PDE par les partenaires régionaux.

SOUTIEN AUX ACTEURS

Chaque année, le COBARIC soutient les acteurs de son territoire face aux problématiques qu'ils rencontrent. Il est question de répondre aux demandes, d'aller constater la situation sur le terrain, de rechercher des informations supplémentaires ou des pistes de financement, entre autres choses.

TABLES DE CONCERTATION SUR LES OBJECTIFS PRIORISÉS

À l'hiver 2025, les administrateurs du COBARIC ont priorisé 2 à 3 objectifs par problématiques prioritaires. Afin de valoriser cette priorisation, des tables de travail se sont rencontrées par thème où tous les acteurs de l'eau intéressés sont invités.

La concertation a débuté par la problématique Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe. Cela a permis des rencontres sur des pistes d'actions concrètes soit les embâcles de bois mort et les réservoirs d'eau de pluie. Une concertation a également eu lieu sur la problématique perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains. Cela a mené à une piste d'action sur les espaces de liberté et les zones à risque d'érosion.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LACS

Rencontre annuelle des lacs

Chaque année, le COBARIC organise une rencontre destinée aux associations de lacs de son territoire afin de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les riverains.

À la suite de la rencontre du 6 mars 2024, aucune édition n'a été tenue en 2025 en raison d'une mobilisation plus limitée des associations. Le COBARIC est toutefois demeuré disponible pour répondre à leurs besoins et les accompagner.





Photo : Lac des Trois Milles, Sainte-Cécile-de-Whitton

ADMINISTRATION

Les administrateurs se sont réunis sous différents comités en 2025-2026. Le conseil d'administration, le comité exécutif, le comité finances, le comité communications, le comité Mégantic et le comité PDE sous forme de rencontre de travail.

COMITÉ COMMUNICATIONS

Le comité Communications s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2025-2026, permettant d'assurer un suivi régulier des actions et adopter la Politique des communications et la politique de membrariat.

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET FINANCEMENT

Le comité a travaillé au développement d'une offre de partenariat destinée aux entreprises du territoire. L'appui d'un stagiaire a également permis d'explorer la mise en place d'un tunnel de vente, dans une perspective de diversification des sources de financement.

COMITÉ AVISEUR FINANCES

Le Comité finances s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2025-2026. Ses travaux ont porté sur l'analyse des résultats financiers, le suivi des flux de trésorerie et l'examen des prévisions budgétaires. Le comité a formulé plusieurs recommandations visant à assurer une gestion prudente et durable des ressources financières de l'organisation. Les rencontres ont également permis de suivre l'évolution de la répartition des revenus et des dépenses, d'ajuster certaines stratégies financières et de soutenir la direction générale dans la prise de décisions liées à la planification annuelle. Le COBARIC est désormais membre de la TRÉSCA, un réseau mobilisateur qui soutient le développement des entreprises collectives de la région.

COMITÉ MÉGANTIC

Le comité s'est réuni à 2 reprises cette année. La directrice générale a effectué le suivi des avancées du tracé proposé déposé à l'office des Transports du Canada. Elle représente le COBARIC sur le comité de suivi du projet présidé par Transports Canada.

COMITÉ PDE

Le comité PDE, formé de l'ensemble des administrateurs du COBARIC, s'est rencontré en présentiel en janvier 2026. Une seconde rencontre a eu lieu en ligne, cette fois-ci, afin de pouvoir discuter des sujets avec tous les membres. Il a été présenté le suivi des objectifs du PDE et décidé de conserver les rencontres de concertation par objectifs priorités.

POLITIQUE INTERNE

En 2025-2026, le COBARIC a poursuivi la modernisation de ses pratiques administratives afin de renforcer sa gouvernance et d'assurer sa conformité aux exigences légales. L'organisation a mis à jour plusieurs outils internes, notamment ceux liés à la Loi 25, à la prévention du harcèlement et au Code d'éthique, ce qui a permis d'améliorer la gestion des données et la clarté des responsabilités.

REPRÉSENTATION

En 2025-2026, le COBARIC a participé à de nombreuses rencontres, consultations et événements afin de représenter les enjeux du bassin versant et de favoriser le partage d'information entre les acteurs de l'eau.

PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS ET COMITÉS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Le COBARIC a pris part à plusieurs instances consultatives et processus de planification, notamment les travaux liés à la ligne de transport Appalaches-Bas-Saint-Laurent, les consultations régionales sur les corridors écologiques, les plans climat, la révision des Schémas d'aménagement, la mise en oeuvre des PRMHH, les consultations sur certains PDZA des MRC, les travaux de la TGIRT de Chaudière-Appalaches et les consultations régionales sur les aires protégées. L'organisme a également contribué aux réflexions entourant les espèces exotiques envahissantes, en participant aux comités régionaux sur les nerpruns et la berce du Caucase, ainsi qu'aux travaux visant la mise en oeuvre d'une stratégie régionale des EEE.

COLLABORATION ET REPRÉSENTATION

La collaboration inter-OBV a été particulièrement soutenue cette année. Le COBARIC a représenté les OBV de la Chaudière-Appalaches dans plusieurs dossiers structurants, à la TREMCA et au CRECA. Également, le COBARIC participe aux travaux du Comité scientifique du Collectif Eau Québec, aux démarches provinciales sur les lacs, ainsi qu'aux projets conjoints en géomatique, en communication et en gestion des données. De plus, l'expertise du COBARIC a été mise à profit quant à la dégradation hydromorphologique des cours d'eau auprès de plusieurs OBV du Québec. Finalement notre président a représenté les OBV-CA sur le conseil d'administration du ROBVQ.

DÉVELOPPEMENT ET PARTAGE D'OUTILS ET DE CONNAISSANCES

Le COBARIC a poursuivi le développement et le partage d'outils de connaissance, notamment par sa participation à des comités de travail avec les OBV du Québec, d'autres organismes oeuvrant en environnement et en santé également.

COMITÉS ET PARTENAIRES

Le COBARIC siège sur différents comités et établit des partenariats annuels.

- Organismes de bassins versants de Chaudière-Appalaches (OBV-CA)
- Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)
- Conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Comité de suivi du projet éolien Haute-Chaudière
- Comité de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud
- Comité du Centre de récupération et de gestion des déchets de la Nouvelle-Beauce

Cette implication multisectorielle témoigne de l'engagement constant du COBARIC à être une voix influente et un acteur clé dans la protection et la gestion durable de la ressource eau sur son territoire, et au-delà!

L'organisation a également contribué à la préparation d'appuis régionaux pour les demandes de financement pour divers projets.



DANS LES MÉDIAS

9
communiqués de presse

3
entrevues données

Radio-Canada • EnBeauce.com • L'Éclaireur Progrès • Beauce Média • Choix 97,5 • MaBeauce • Mon Thetford • CoolFM • Courrier Frontenac • Le Peuple de Lotbinière • NousTV • et plusieurs autres.

En 2025-2026, le COBARIC a été présent dans plusieurs médias régionaux et nationaux, tant à la radio qu'à la télévision et dans la presse écrite. Les enjeux hydriques, les espèces exotiques envahissantes, les inondations et les projets de restauration ont suscité une couverture médiatique soutenue. L'organisation a accordé des entrevues, diffusé des communiqués et été citée dans de nombreux reportages, contribuant ainsi à sensibiliser le public à la santé du bassin versant de la rivière Chaudière.

Les médias ont également relayé les activités de mobilisation citoyenne, notamment les corvées de nettoyage, les initiatives éducatives et les projets de sensibilisation liés au Mois de l'eau.

Le COBARIC a diffusé plusieurs communiqués de presse afin de présenter les avancées de ses projets hydriques, les collaborations régionales et les événements majeurs de l'année, dont le colloque REx-Fluvius et les activités de sensibilisation menées en partenariat avec les municipalités et les organismes du territoire..

SUR LE WEB



13 536 visites
sur le site
cobaric.qc.ca

9874 visites
sur le site
**rivierechau-
diere.ca**



1 663 abonnés
+ 180



377 abonnées
+ 92



737 abonnés
+ 308

RÉALISATIONS

27
projets

19
mandats

10
demandes de financement

4
types d'intervention



5
problématiques prioritaires

Introduction et propagation d'espèces exotiques envahissantes

Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés

Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains

Dégradation hydromorphologique des cours d'eau

Contamination des eaux par les pesticides

+ Éducation et mise en valeur



Photo : Berce Du Caucase, MRC des Appalaches

problématique prioritaire

Introduction et propagation d'espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être dangereuses pour la santé humaine, et détériorer l'habitat de plusieurs espèces végétales et animales indigènes. Plusieurs plantes exotiques envahissantes se sont installées dans le bassin versant de la rivière Chaudière, comme le myriophylle à épis, le nerprun bourdaine, la renouée du Japon ou encore la berce du Caucase. Ces espèces, lorsqu'elles se propagent en bordure de cours d'eau, menacent la stabilité des berges et augmentent entre autres les risques d'érosion et de sédimentation.

Projets associés à la problématique

- Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches
- Étude d'avant-projet de lutte au Myriophylle à épis dans le grand marais Denis-Sylvain
- Lutte contre la renouée du Japon dans le parc nature du Domaine Taschereau

241

heures travaillées

Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches



En 2025, aucune intervention de contrôle de la berce du Caucase n'a pu être réalisée par le COBARIC en raison de l'absence de financement, à l'exception de certains sites soutenus par le MTQ ayant fait l'objet d'un suivi partiel. Le COBARIC a toutefois maintenu la collecte des signalements (plateforme ByeByeBerce, courriel et téléphone) et assuré leur transmission aux organismes de bassins versants concernés.



LOCALISATION Chaudière-Appalaches	BASSIN VERSANT Chaudière	DURÉE Avril à mars	VALEUR TOTALE 3953,07 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Présence d'une espèce exotique envahissante	CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 3 : Contrôler la présence des espèces exotiques envahissantes prioritaires sur le territoire du COBARIC <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 4 : D'ici 2029, réduire à 0 plants, 96 sites répertoriés et suivis pour la berce du Caucase dans la ZGIE Chaudière. 		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

La berce du Caucase est une espèce exotique envahissante préoccupante en Chaudière-Appalaches en raison de ses impacts sur la santé publique, les milieux naturels et les capacités d'intervention municipales. Sa propagation rapide, particulièrement le long des cours d'eau et des emprises routières, favorise l'apparition de nouveaux foyers et augmente les risques d'exposition pour les citoyens, les travailleurs et les équipes municipales.

ENJEUX DU PROJET

- Effectuer la lutte à la berce du Caucase.
- Collecte des signalements et validation.
- Trouver du financement régional pour poursuivre le projet.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Limiter la propagation de l'espèce dans les secteurs à risque et à proximité des infrastructures de transport.
- Maintenir à jour les connaissances sur les colonies actives et leur évolution.
- Assurer une coordination efficace entre les organismes de bassins versants impliqués dans le projet.
- Contribuer à la réduction des risques environnementaux et de santé publique associés à la présence de la berce du Caucase.
- Favoriser la détection précoce des nouveaux foyers grâce au maintien du réseau de signalement régional.

RÉSULTATS

- Suivi et contrôle des colonies de berce du Caucase appartenant au MTMD.
- Transmission des signalements aux OBV concernés.
- Collecte et mise à jour de la base de données.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Ministères des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
- Partenaire financier : COBARIC
- Maître-d'œuvre : Tous les OBV de Chaudière-Appalaches



Étude d'avant-projet de lutte au Myriophylle à épis dans le grand marais Denis-Sylvain



Ce projet consiste à poser les bases d'une lutte efficace contre le myriophylle à épis, une plante exotique envahissante, désormais bien établie dans le Grand marais Denis-Sylvain. Une caractérisation complète du site a été complétée en 2025, afin d'intervenir dans le respect de la faune et de la flore indigènes.



LOCALISATION	BASSIN VERSANT	DURÉE	VALEUR TOTALE
<p>Sainte-Marie</p>	<p>Rivière Chassé</p>	<p>2025 à 2026</p>	<p>15 486\$</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE</p> <p>Introduction et dispersion d'espèces exotiques envahissantes</p>		<p>CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034</p> <p>Orientation 2 : Surveiller les espèces exotiques envahissantes déjà présentes sur le territoire du COBARIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 3 : D'ici 2034, documenter la présence spatiale et temporelle de 4 espèces exotiques envahissantes ainsi que leurs impacts et conséquences dans la ZGIE Chaudière. 	

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Lors d'une sortie sur le plan d'eau à l'été 2024, le COBARIC a constaté l'ampleur de la colonisation par le myriophylle à épis et l'urgence d'agir. L'envahissement du grand marais Denis-Sylvain par cette plante aquatique exotique envahissante est un risque pour la faune ichthyenne et aviaire qui viennent s'y nourrir et s'y reproduire.

ENJEUX DU PROJET

- Documenter l'envahissement du myriophylle sur le site.
- Préoccupation quant à la propagation de l'EEE en aval (rivière Chaudière).
- Maintien de la biodiversité indigène.
- Favoriser l'acceptabilité sociale d'éventuelles interventions de lutte par des communications dès le présent projet.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Réalisation d'un portrait faunique et floristique dont la documentation de l'EEE.
- Élaborer un plan de lutte au myriophylle à épis adapté à la situation.
- Chiffrer en détail les coûts et investissements nécessaires pour la lutte au myriophylle à épis.

RÉSULTATS

- On retrouve le myriophylle à épis dans plus de 87% des herbiers du marais Denis-Sylvain (14 480m²/16 543m²).
- De cette superficie, 58% est ciblée pour la lutte soit 8 391 m²/14 480m².
- Le projet de lutte a été déposé à la FFQ pour financement. Malgré un refus, le bailleur de fonds suggère fortement de redéposer le projet lorsque le programme sera disponible.

FINANCEMENT

- Bailleur de fonds : Programme pour la Lutte contre les Plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec.
- Partenaire financier : Domaine Taschereau - Parc Nature
- Partenaire technique : Fyto
- Maître-d'œuvre : COBARIC

Lutte contre la renouée du Japon dans le parc Taschereau



Ce projet vise à contrôler la propagation de la renouée du Japon dans le parc Taschereau afin de protéger les milieux riverains et humides, la biodiversité locale et la qualité écologique du secteur.



LOCALISATION

Sainte-Marie

BASSIN VERSANT

Rivière Chassé

DURÉE

2021 à 2025

VALEUR TOTALE

28 571 \$

PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE

Introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034

Orientation 3 : Contrôler la présence des espèces exotiques envahissantes prioritaires sur le territoire du COBARIC.

- Objectif 5 : D'ici 2034, mettre en place 2 stratégies de contrôle d'espèces exotiques envahissantes émergentes dans la ZGIE Chaudière (impliquant le contrôle et la gestion des résidus).

PROBLÉMATIQUE INITIALE

La renouée du Japon est une plante exotique envahissante particulièrement compétitive, capable de former des colonies denses qui limitent la régénération de la végétation indigène. En milieu riverain ou humide, sa présence peut réduire la diversité végétale, fragiliser les berges en période de dormance et diminuer la qualité des habitats associés aux cours d'eau. Sa capacité de propagation par fragments de tiges ou de rhizomes rend son contrôle complexe et nécessite des interventions planifiées, répétées et rigoureuses.

ENJEUX DU PROJET

- Lutte à la renouée du Japon en milieu riverain ou humide.
- Tester une méthode de lutte (solution basée sur la nature).
- Maintien de la biodiversité indigène.
- Limitation de la dispersion de la renouée du Japon.
- Sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion des espèces exotiques envahissantes.
- Concilier les interventions de contrôle avec l'usage public du site et la sécurité des usagers.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Réduire la vigueur et l'expansion des colonies de renouée du Japon présentes dans le parc Taschereau.
- Favoriser le retour d'une végétation riveraine indigène.
- Documenter les résultats des interventions afin d'adapter les méthodes de contrôle.

RÉSULTATS

- 10 sites ont fait l'objet d'intervention.
- La lutte à la renouée du Japon avec du saule de l'intérieur n'est pas concluante, surtout en secteur ombragé et pour des colonies denses.
- Il est favorisé la lutte manuelle, puis la plantation après des résultats probants de contrôle.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Fondation de la Faune du Québec
- Partenaire financier : Domaine Taschereau Parc Nature et COBARIC
- Maître-d'œuvre : COBARIC





Photo : Rivière Chaudière, Saint-Joseph-de-Beauce

problématique prioritaire

Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés

La rivière Chaudière est connue pour ses débordements récurrents et importants. Dans le bassin versant, plusieurs cours d'eau de plus petite envergure sont aussi sujets aux inondations, notamment les rivières Beaurivage, des Fermes, Calway, Bras Saint-Victor et Famine.

505
heures travaillées

Projets associés à la problématique

- Système de surveillance de la rivière Chaudière
- Comprendre les inondations (Évaluation du Système de surveillance de la rivière Chaudière et d'un document de vulgarisation sur les inondations) - RIISQ
- Bureau de projet en inondation
- Documentation des inondations
- UQAR - Résilience du genre sur l'aléa inondation
- Requalification du centre-ville de Sainte-Marie
- Requalification centre-ville de Saint-Joseph-de-Beauce



Systeme de surveillance
de la riviere Chaudiere

Systeme de surveillance de la riviere Chaudiere (SSRC)



Ce projet consiste à réaliser le suivi des niveaux d'eau et des débits de la riviere Chaudiere ainsi que 6 de ses tributaires. L'objectif est d'assurer un suivi en temps réel lors de situations pouvant occasionné des crues et débordements importants sur la ZGIE Chaudiere.



LOCALISATION	BASSIN VERSANT	DURÉE	VALEUR TOTALE
<p>Saint-Georges, Notre-Dame-des-Pins, Beauceville, Saint-Joseph-de-Beauce, Vallée-Jonction, Sainte-Marie, Scott, St-Lambert-de-Lauzon, Saint-Patrice de Beaurivage, Saint-Gilles, Lévis</p>	<p>Riviere Chaudiere</p>	<p>2025-2026</p>	<p>28 252,44 \$</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE</p> <p>Inondations de zones avec enjeux de débits de pointe associés</p>		<p>CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034</p> <p>Orientation 5 : Prévenir les inondations, les débits de pointe et l'impact des changements climatiques sur l'aléa</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 10 : D'ici 2034, poursuivre le suivi des 21 stations du Systeme de surveillance de la riviere Chaudiere (rivieres Chaudiere, Famine, Bras Saint-Victor et Beaurivage). 	

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Le projet a vu le jour suite à une demande grandissante des acteurs du territoire à avoir un outil de suivi des niveaux et débit d'eau dans le bassin versant, majoritairement après les inondations survenue en 2011.

ENJEUX DU PROJET

- Avoir un outil prévisionnel adapté au milieu municipal et aux citoyens.
- Transmettre des alertes en temps réel.
- Permettre une communication entre les municipalités (amont-aval).

ATTENTES/OBJECTIFS

- Offrir un suivi en temps réel des débits et niveaux d'eau sur la ZGIE chaudière.
- Permettre aux citoyens tout comme les intervenants de première ligne un accès à la plate forme gratuitement.

RÉSULTATS

- Instrumentation de la rivière Chaudière et de ses tributaires.
- Mise à jour de la plateforme SSRC en 2024 vers rivierechaudiere.ca.

FINANCEMENT

- Partenaire financier : Municipalités propriétaires, MTMD
- Partenaire technique : Groupe Baillargeon
- Maître-d'œuvre : COBARIC

Comprendre les inondations pour mieux leur faire face

Évaluation du Système de surveillance de la rivière Chaudière et d'un document de vulgarisation sur les inondations



Ce projet de recherche a pour objectif d'évaluer l'efficacité de la dernière refonte du Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) et le document de vulgarisation sur les inondations de la rivière Chaudière réalisé par le COBARIC et le bureau de projet Chaudière (MAMH)



LOCALISATION Ensemble du Bassin Versant	BASSIN VERSANT Rivière Chaudière	DURÉE 2024 à 2026	VALEUR TOTALE 75 000 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Inondations de zones avec enjeux de débits de pointe associés	CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 7 : Améliorer le savoir-faire et les connaissances des acteurs de l'eau dans la gestion des inondations <ul style="list-style-type: none">• Objectif 15 : D'ici 2034, créer 3 outils pour les organisations municipales sur la gestion des risques liés aux inondations et mesures de résilience dans la ZGIE Chaudière		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Le COBARIC désirait connaître si les outils de sensibilisation et d'information sur les inondations qu'il a dernièrement produits avec ses partenaires, sont pertinents et utilisés par les différents publics. Le SSRC et le document de vulgarisation sur les inondations ont été conçus pour répondre aux besoins de documentation, d'information et d'instrumentalisation sur la rivière Chaudière pour les instances municipales et les citoyens.

ENJEUX DU PROJET

- Outiller les citoyens pour une meilleure gestion des risques d'inondation.
- S'assurer de l'efficacité de la mise à jour du système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC).
- Éduquer les acteurs de l'eau sur les causes et conséquences des inondations pour une meilleure gestion du risque.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Déterminer l'efficacité et la portée de la démarche de transfert des connaissances sur les inondations de la nouvelle version du SSRC et du document de vulgarisation.
- Établir des portraits des populations ciblées et de celles rejointes par la nouvelle plateforme du SSRC et le document de vulgarisation des inondations.
- Documenter l'utilisation actuelle des deux outils et l'utilisabilité du SSRC par de nouveaux utilisateurs.
- Évaluer si ces outils répondent aux besoins des personnes utilisatrices dans leur préparation aux inondations.

RÉSULTATS

- Amélioration significative du Système de surveillance de la rivière Chaudière.
- Des recommandations techniques du SSRC ont été faites et plusieurs ont été intégrées.
- Utilité reconnue pour la sécurité civile.
- Les gens utilisent le SSRC et le trouvent utile.
- Le document de vulgarisation est peu accessible (à trouver) ce qui limite son impact.
- Il est recommandé d'inclure des personnes citoyennes partenaires pour développer des formations et simulations sur le SSRC ou autres pratiques municipales en sécurité civile.

FINANCEMENT

- Bailleur de fonds : Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ)
- Partenaire technique : COBARIC
- Maître d'oeuvre : UQAM, UQAR





Photo : Milieux humides territoire publique

problématique prioritaire

Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains

La dégradation des milieux humides, hydriques et riverains implique la perte ou l'altération des habitats fauniques et floristiques qui leur sont associés. Depuis 2017, le principe d'aucune perte nette a été intégré à la Loi sur l'eau. Ce principe implique d'éviter les interventions dans les milieux humides et hydriques, de minimiser l'impact de ces interventions le cas échéant, et de compenser la dégradation ou la perte de milieux lorsqu'inévitable.

2090

heures travaillées

Projets associés à la problématique

- Caractérisation de la population piscicole en milieu agricole
- Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir
- Réseau-rivières
- Route Bleue à Saint-Joseph-de-Beauce
- Collectif Canopée
- Caractérisation des bandes riveraines (IQBR MRC du Ganit, MRC de la Nouvelle-Beauce, IQBR Lévis)
- Autres mesures de conservation efficaces (AMCE)
- PEPTA Chaudière-Appalaches
- PRMHH cartographie suivi Lévis
- CMQ Qualité d'eau
- ISA Nantes
- Caractérisation de l'habitat du poisson par drone
- Cartographie sentiers Taschereau
- Élaboration d'outils pour la Table québécoise d'expertise sur les lacs (TQEL)
- Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) à Lévis



Caractérisation de la population piscicole en milieu agricole



Ce projet vise à inventorier et analyser les populations piscicoles des milieux agricoles des rivières Du Loup et Pozer à l'aide de la pêche électrique. Les données serviront à identifier les tronçons à restaurer et à planifier des actions de protection et de suivi.



<p>LOCALISATION</p> <p>Saint-Georges Saint-Benoît-Labre Saint-Théophile Saint-Côme-Linière</p>	<p>BASSIN VERSANT</p> <p>Rivière Pozer Rivière du Loup</p>	<p>DURÉE</p> <p>Avril à décembre 2025</p>	<p>VALEUR TOTALE</p> <p>7 605,85 \$</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE</p> <p>Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains</p>		<p>CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034</p> <p>Orientation 8 : Accroître la protection et utilisation durable des milieux humides, hydriques et riverains et de la biodiversité associée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 16 : D'ici 2029, caractériser 400 ha de milieux humides et hydriques d'intérêt pressentis à des actions pour la protection et utilisation durable afin d'en préciser les fonctions écologiques fournis par ces milieux dans la ZGIE Chaudière. 	

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Les cours d'eau ciblés traversent de grandes portions agricoles, le projet vise à mettre à jour les données existantes (rivière Pozer : Données datant d'avant 2002, rivière Du Loup : données datant d'avant 2000) afin de vérifier les espèces présentes et faire état de la santé des cours d'eau. Les résultats permettront de mettre en lumière l'importance d'effectuer des travaux de remise en état de l'habitat du poisson in situ ou en amont dans certains tributaires potentiels.

ENJEUX DU PROJET

- Mise à jour des données sur les populations piscicoles.
- Documenter la présence d'espèces sportives ou à statut (en péril).
- Cibler des tronçons de rivière nécessitant des travaux de remise en état de l'habitat.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Caractérisation des populations de poissons (acquisition de connaissances).
- Création d'une base de données.
- Analyse des données et créations d'un portrait de la situation.
- Ciblage des tronçons propices à l'amélioration de l'habitat du poisson.

RÉSULTATS

- Les cours d'eau en milieu agricole caractérisés présentent peu de potentiel pour les espèces sportives.
- Les cours d'eau en milieu agricole présentent des habitats confirmés d'espèce en péril.
- L'amélioration de certains tronçons de cours d'eau est possible soit en rives ou au niveau du lit mineur.

FINANCEMENT

- Bailleur de fonds : Héritage faune, la fondation de la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec.
- Partenaire technique : Les OBV-CA (unité de pêche électrique)
- Maître-d'œuvre : COBARIC



Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir



L'inventaire du benthos permet d'évaluer la qualité des rivières. Ces bioindicateurs réagissent à la pollution : certaines espèces y sont sensibles, d'autres plus tolérantes. Leur présence et leur diversité servent à estimer la qualité de l'eau sans analyses continues. Le projet comprend le prélèvement, l'identification et l'analyse des organismes pour calculer l'Indice de santé du benthos (ISB), outil de suivi de la qualité de l'eau et des impacts environnementaux.



<p>LOCALISATION</p> <p>Frontenac Saint-Théophile Vallée-Jonction Saint-Prosper Lévis</p>	<p>BASSIN VERSANT</p> <p>Rivière Chaudière Rivière Du Loup Rivière Bélair Rivière des Abénaquis Ruisseau Cantin</p>	<p>DURÉE</p> <p>Projet avec le G3E 2024- 2027 MRC stations 2025</p>	<p>VALEUR TOTALE</p> <p>11 304,12\$</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE</p> <p>Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains</p>	<p>CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034</p> <p>Orientation 8 : Accroître la protection et utilisation durable des milieux humides, hydriques et riverains et de la biodiversité associée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 16 : D'ici 2029, caractériser 400 ha de milieux humides et hydriques d'intérêt pressentis à des actions pour la protection et utilisation durable afin d'en préciser les fonctions écologiques fournis par ces milieux dans la ZGIE Chaudière. 		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Le manque de données locales et continues sur la qualité de l'eau limite la détection des impacts de la pollution, des modifications hydriques et des changements climatiques sur les rivières. Les analyses chimiques ponctuelles ne reflètent pas toujours l'état réel des milieux, d'où la nécessité d'un indicateur biologique fiable pour suivre leur évolution.

ENJEUX DU PROJET

- Évaluer la santé des écosystèmes aquatiques grâce à l'Indice de santé du benthos (ISB).
- Détecter l'impact des activités humaines sur les écosystèmes aquatiques.
- Fournir des données fiables pour orienter la gestion et la restauration des cours d'eau.
- Soutenir la sensibilisation et la participation des acteurs locaux à la protection des milieux aquatiques.

ATTENTES/OBJECTIFS

- L'échantillonnage de ces stations permettra de comparer, à long terme, l'influence des changements climatiques et des incidences anthropiques entre la station de référence et celle testée.
- Les résultats de l'état de santé des cours d'eau sont transmis sous forme de fiche résumée avec recommandations aux MRC finançant une station.
- Intégrer l'ensemble des résultats à la base de données provinciales détenues par le G3E.

RÉSULTATS

Mauvaise, précaire ou bonne

- Rivière Chaudière : Bonne
- Rivière du Loup : Bonne
- Rivière Bélair : Bonne
- Rivière des Abénaquis : Précaire
- Ruisseau Cantin : Précaire

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : G3E
- Partenaire financier : MRC des Etchemins, MRC du Granit et Ville de Lévis
- Maître-d'œuvre : COBARIC





Route Bleue à Saint-Joseph-de-Beauce



Ce projet consiste à accompagner Destination Beauce et la ville de Saint-Joseph-de-Beauce dans la promotion du parcours canotable caractérisé par la Route Bleue entre Vallée-Jonction et Saint-Joseph-de-Beauce. Pour l'année 2025-2026, la participation du COBARIC a consisté à produire une carte des accès à la rivière Chaudière en Beauce.



LOCALISATION Saint-Joseph-de-Beauce	BASSIN VERSANT Rivière Chaudière	DURÉE Septembre 2025 à juin 2026	VALEUR TOTALE 1 000,00 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Perte ou dégradation des milieux humides, hydriques et riverains		CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 10 : Promouvoir la mise en valeur des milieux humides, hydriques et riverains (en sensibilisant les acteurs de la ZGIE aux rôles de ces milieux) <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 23 : D'ici 2029, développer 15 initiatives de sensibilisation sur les milieux humides, hydriques et riverains de la ZGIE Chaudière. 	

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Le COBARIC a été approché par Destination Beauce et la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce afin de participer à la promotion d'un nouveau parcours canotable cartographié sur la rivière Chaudière, ainsi qu'à la création et tenue d'un évènement de lancement (juin 2026). Pour l'année 2025-2026, la participation du COBARIC a consisté à produire un document résumé comprenant une carte des accès sur la rivière Chaudière et certains tributaires dans les trois MRC de la Beauce.

ENJEUX DU PROJET

- Démocratiser l'accès à la rivière Chaudière et ses tributaires pour les usages récréotouristiques.
- Démarcher et poursuivre les partenariats techniques et financiers.

ATTENTES/OBJECTIFS

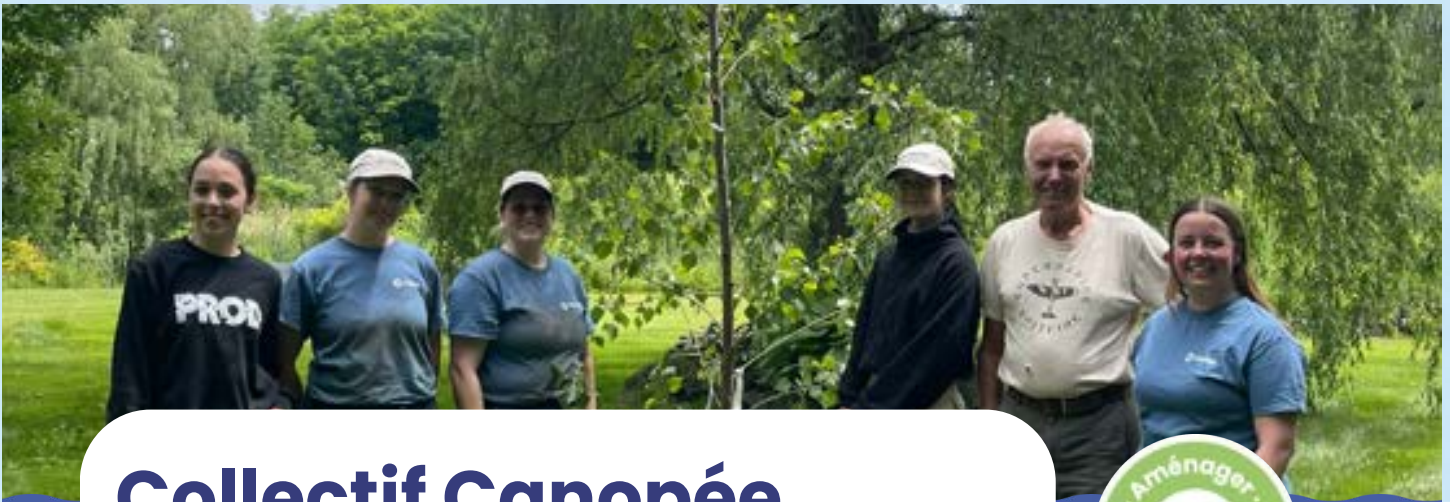
- Informer les citoyens de la Beauce sur les accès publics de la rivière Chaudière et de ses tributaires.
- Collaborer avec des acteurs du milieu pour promouvoir l'utilisation de la rivière Chaudière.

RÉSULTATS

- Conférence de presse à venir pour lancement du parcours.
- Production d'une carte des accès à la rivière Chaudière et parcours accessibles.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Caisse Desjardins de Beauce-Centre
- Partenaire non financier : COBARIC et Destination Beauce
- Partenaire technique : La Route Bleue
- Maître-d'œuvre : Destination Beauce et Ville de Saint-Joseph-de-Beauce



Collectif Canopée



Ce projet vise à restaurer et bonifier les bandes riveraines de Lévis par la plantation d'arbres adaptés aux conditions du milieu. Réalisé en partenariat avec le Collectif Canopée, il contribue à l'augmentation de la canopée, à l'amélioration de la stabilité des berges et à la protection des habitats riverains, tout en favorisant les services écologiques rendus par les arbres.



<p>LOCALISATION</p> <p>Lévis</p>	<p>BASSIN VERSANT</p> <p>Rivière Beauvillage Ruisseau Michel</p>	<p>DURÉE</p> <p>Été 2025</p>	<p>VALEUR TOTALE</p> <p>4 334,92 \$</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE</p> <p>Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains</p>		<p>CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034</p> <p>Orientation 9: Instaurer des mesures de restauration et création de milieux humides, hydriques et riverains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 28 : Augmenter la qualité de 300 km linéaire de bandes riveraines des plans d'eau de la ZGIE Chaudière 	

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Les milieux riverains de plusieurs secteurs de Lévis présentent un déficit de couverture végétale arbustive et arborescente. Cette situation peut favoriser l'érosion des berges, augmenter les apports de sédiments et de contaminants vers les cours d'eau, réduire la qualité des habitats fauniques et limiter les services écologiques rendus par les arbres. Dans un contexte de changements climatiques, la perte de canopée accentue également les îlots de chaleur et diminue la résilience des écosystèmes et des communautés.

ENJEUX DU PROJET

- Restaurer la végétation riveraine en milieu urbanisé.
- Augmenter la canopée en milieu urbain.
- Politique de plantation : le bon arbre au bon endroit, afin de maximiser la survie des plantations et les bénéfices à long terme.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Planter des arbres adaptés aux conditions riveraines de Lévis.
- Améliorer la qualité écologique des bandes riveraines.
- Contribuer à la protection des cours d'eau et de leurs habitats.
- Accroître les services écosystémiques rendus par les arbres.
- Verdir durablement les milieux de vie.
- Renforcer la collaboration entre les organismes et les acteurs locaux en faveur du verdissement du territoire.

RÉSULTATS

- Plantation de 50m de bande riveraine sur la rivière Beaurivage.
- Plantation de 53 arbres de gros calibre.
- 3 propriétaires participants.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds: Ville de Lévis
- Partenaire technique et financier : Collectif Canopée
- Maître-d'œuvre : COBARIC



Caractérisation des bandes riveraines



Le COBARIC caractérise à grande échelle les bandes riveraines des cours d'eau par méthode géomatique. Les résultats permettront d'identifier les secteurs problématiques où prioriser des actions d'amélioration de la qualité de la bande riveraine, et ce, par MRC participantes.



LOCALISATION Ville de Lévis MRC de La Nouvelle-Beauce MRC du Granit	BASSIN VERSANT Rivière Chaudière	DURÉE 2025-2026	VALEUR TOTALE 18 500 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Perte et dégradation de la qualité des milieux humides, hydriques et riverains	CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 9 : Instaurer des mesures de restauration et création de milieux humides, hydriques et riverains <ul style="list-style-type: none">• Objectif 22 : D'ici 2034, augmenter la qualité de 300 km linéaire de bandes riveraines des plans d'eau de la ZGIE Chaudière (via IQBR).		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Afin de documenter et suivre l'indicateur de l'objectif 22 du PDE, le COBARIC a besoin d'avoir un portrait de départ (état de référence). De plus, les MRC du territoire ont dans leur Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMH) un objectif de caractériser la qualité des bandes riveraines de leur territoire. C'est pour ces raisons que le COBARIC a décidé de développer un projet de caractérisation des bandes riveraines à grande échelle par méthode géomatique à l'aide de l'outil Silva. Après deux refus pour des demandes de subventions, il a été décidé de réaliser ce projet par mandats avec chaque MRC, à l'aide de stagiaires non rémunérés afin de diminuer les coûts.

ENJEUX DU PROJET

- Réaliser un IQBR de qualité à coûts faibles.
- Adapter l'outil Silva (géomatique) pour une utilisation à grande échelle.
- La mise à jour des données LiDAR au printemps 2026 retarde le travail pour les prochaines MRC qui veulent attendre les nouvelles données.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Obtenir un premier portrait de la qualité des bandes riveraines sur le territoire du COBARIC
- Développer une méthodologie adaptée pour faire le suivi de la qualité des bandes riveraines à l'aide des données dérivées du LiDAR.

RÉSULTATS

- 6 268 km de cours d'eau réalisés, sur un total de 17 910 km (ZGIE Chaudière)
- Ville de Lévis : 511 km de cours d'eau caractérisés (60%+ classes Excellent et Bon)
- MRC de La Nouvelle-Beauce : 1513 km de cours d'eau caractérisés (50%+ classes Excellent et Bon)
- MRC du Granit : 4244 km de cours d'eau caractérisés (75%+ classes Excellent et Bon) *Résultats préliminaires*

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : MRC du Granit, MRC de La Nouvelle-Beauce, Ville de Lévis
- Partenaire non financier : Stagiaires et leurs superviseurs (Université Laval)
- Maître-d'œuvre : COBARIC



Photo : Rivière Chaudière, Saint-Lambert-de-Lauzon

problématique prioritaire

Dégradation hydromorphologique des cours d'eau

La dégradation hydromorphologique d'un cours d'eau comprend l'altération de ses fonctions hydrologiques (mouvement de l'eau) et morphologiques (mouvement des sédiments). Cette problématique touche la rivière Chaudière et ses tributaires. Elle est associée à l'érosion et au transport sédimentaire.



Projets associés à la problématique

- REx-Fluvius
- Amélioration de l'habitat du poisson dans le bassin versant du lac Mégantic
- Retrait d'un ponceau - Club Motoneige de Saint-Georges-de-Beauce



REx Fluvius



REx-Fluvius



REx-Fluvius est un événement professionnel francophone consacré au partage d'expériences, de méthodes et de leviers d'action en restauration des cours d'eau et des milieux humides, réunissant des intervenants du Québec, de la France et de la Belgique.



<p>LOCALISATION</p> <p>Scott</p>	<p>BASSIN VERSANT</p> <p>Rivière Chaudière Rayonnement : Québec, France et Belgique</p>	<p>DURÉE</p> <p>18 et 19 novembre 2025</p>	<p>VALEUR TOTALE</p> <p>43 164,16\$</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE</p> <p>Dégradation hydromorphologique des cours d'eau</p>	<p>CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034</p> <p>Orientation 13 : Outiller les acteurs de la ZGIE à accroître leurs saines pratiques ayant un impact sur les processus hydromorphologiques des cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 29 : D'ici 2034, offrir 40 événements de formation pour outiller les acteurs à adopter de meilleures pratiques afin de réduire l'apport sédimentaire et la dégradation des cours d'eau dans la ZGIE Chaudière. 		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

DL COBARIC a noté un besoin de transfert de connaissances, de concertation et d'amélioration des pratiques en restauration des milieux hydriques et humides. Plusieurs projets se heurtent à des enjeux de financement, d'autorisation, de conception, de suivi et d'acceptabilité sociale. Parallèlement, des expériences inspirantes menées en France, en Belgique et ailleurs permettent d'ouvrir la réflexion sur les conditions qui facilitent réellement le passage à l'action.

ENJEUX DU PROJET

REx-Fluvius vise à créer un espace de dialogue professionnel entre chercheurs, praticiens, gestionnaires de bassin versant, municipalités, ministères, organismes de conservation et autres acteurs de terrain. L'enjeu central est de dépasser le simple partage de bonnes pratiques pour analyser les conditions de réussite des projets : gouvernance, réglementation, financement, protocoles, acceptabilité, suivi et adaptation aux réalités locales. L'événement permet également de positionner le territoire de la Chaudière comme un lieu de réflexion structurant sur la restauration des milieux hydriques et humides.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Favoriser le transfert de connaissances.
- Faire émerger des pistes d'amélioration concrètes pour accélérer la restauration des cours d'eau et milieux humides.
- Produire une synthèse utile pour orienter de futures actions, formations ou collaborations en restauration hydromorphologique.

RÉSULTATS

- 70 professionnels de tout le Québec et une forte délégation internationale ont participé à l'événement.
- 3 présentations techniques, 2 conférences scientifiques, et 8 retours d'expériences concrets.
- Beaucoup moins de participants que prévus initialement (coupures budgétaires automnales auprès des Ministères, les principaux intéressés).

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : COBARIC
- Partenaire financier : Fluvio et participants
- Partenaires non-financier : Contrat de rivière Semois-Chier (Belgique), Syndicat d'Aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnière (France)
- Maître-d'œuvre : COBARIC



Amélioration de l'habitat du poisson dans le bassin versant du lac Mégantic



Ce projet vise à améliorer la qualité et la fonctionnalité de l'habitat du poisson dans le bassin versant du lac Mégantic.



LOCALISATION Lac-Mégantic, Nantes, Saint-Augustin-de-Woburn, Notre-Dame-des-Bois, Marston, Piopolis, Frontenac	BASSIN VERSANT lac Mégantic	DURÉE 2021 à 2026	VALEUR TOTALE 404 199 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Dégradation hydromorphologique des cours d'eau	CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 11 : Préserver les fonctionnalités (la santé) des cours d'eau <ul style="list-style-type: none">• Objectif 26 : D'ici 2034, réaliser 40 projets qui visent la réduction de l'apport sédimentaire vers les cours d'eau dans la ZGIE Chaudière.		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Plusieurs cours d'eau du bassin versant du lac Mégantic présentent des signes de simplification de l'habitat aquatique, notamment une homogénéisation des écoulements, une diminution des abris disponibles pour le poisson et des apports de sédiments pouvant colmater les substrats naturels. Ces pressions réduisent la qualité des habitats de reproduction, d'alimentation, de déplacement et de refuge pour les espèces aquatiques. Dans certains secteurs, la connectivité écologique entre les tributaires, les milieux humides et le lac Mégantic constitue également un enjeu important.

ENJEUX DU PROJET

- Réaliser le projet en concertation et consultation des acteurs du territoire.
- On vise l'amélioration de la qualité de l'habitat du poisson par:
- la réduction des pressions sédimentaires.
- la restauration de conditions hydromorphologiques.
- Utiliser des méthodes adaptées à la nature, réalisées avec une faible empreinte mécanique lorsque possible.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Augmenter la qualité et la viabilité des habitats aquatiques.
- Améliorer la résilience écologique des tributaires et leur contribution à la santé du lac.

RÉSULTATS

- Réduction de l'apport sédimentaire au Domaine des Appalaches.
- Études hydrologiques du bassin Le Bercaïl pour la mise à niveau du bassin de rétention.
- Caractérisation des rivières Clinton et Arnold

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Environnement et Changements climatiques Canada
- Partenaires techniques: MRC du Granit, les municipalités, les associations (APLM, APPLM), DOMTAR, Domaine des Appalaches
- Maître-d'œuvre : COBARIC





Photo : Rivière Bras d'Henri, MRC de Lotbinière

problématique prioritaire

Contamination des eaux par les pesticides

La présence de pesticides ont été analysés en 2024 sur les rivières Bras d'Henri, Beaurivage et Chaudière. Ils peuvent représenter des risques pour :

- l'approvisionnement en eau potable de qualité,
- l'accès à l'eau douce,
- la santé des écosystèmes aquatiques.

Les connaissances sur la présence de pesticides dans les eaux de surface, ainsi que sur l'impact des pesticides sur la faune aquatique sont encore disparates sur le territoire.



Projet associé à la problématique

- Aucun projet ou mandat, seulement de la recherche



Photo : Fête de la pêche, St-Agapit



Éducation et mise en valeur

L'éducation et la mise en valeur est un axe transversale à nos problématiques prioritaires. Ainsi, les activités de sensibilisation, d'éducation et de mise en valeur réalisées sur le bassin versant méritent leur propre place !

Projets associés à cet enjeu

- Juin, le Mois de l'eau
- Mission Chaudière 2025
- Kiosques de sensibilisation des Lévisiens et Lévisiennes aux enjeux de l'eau en milieu urbain
- Activités scolaires
- Programme éducation scolaire Lévis
- Mon eau, mon puits, ma santé

1048

heures travaillées

JARRETS NOIRS !

Quand la bouette et la résilience se rencontrent



Juin, le Mois de l'eau



Lancé en 2017 au Québec, le mouvement Juin, Mois de l'eau vise chaque année une célébration collective de l'eau à travers la province. À cette occasion, les OBV bénéficient d'une enveloppe budgétaire pour faire vivre le mouvement sur leurs territoires.



LOCALISATION Toutes les municipalités	BASSIN VERSANT Rivière Chaudière	DURÉE 15 mai au 15 juillet	VALEUR TOTALE 7719,34 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains	CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 10 : Promouvoir la mise en valeur des milieux humides, hydriques et riverains (en sensibilisant les acteurs de la ZGIE aux rôles de ces milieux) <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 23 : D'ici 2029, développer 15 initiatives de sensibilisation sur les milieux humides, hydriques et riverains de la ZGIE Chaudière. 		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Le mois de l'eau permet de célébrer la ressource EAU sur l'ensemble du territoire du COBARIC. Ainsi chaque année le COBARIC rencontre les acteurs de l'eau via la tenue de kiosques, de fêtes de la pêche, d'expositions, etc.

ENJEUX DU PROJET

De nature mobilisatrice, informative ou artistique/culturelle, les activités organisées visent un ou plusieurs des objectifs suivants (critères d'admissibilité) :

- Faire connaître à la population une ou des problématiques relatives à l'eau.
- Faire comprendre une ou des problématiques relatives à l'eau (incluant ses implications).
- « Faire agir ». Provoquer le passage à l'action du public à l'égard d'un enjeu relatif à l'eau.
- Rassembler et mettre en action des acteurs pour résoudre un enjeu de l'eau.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Tenue de kiosques pour la promotion des principes de pêche sportive responsable.
- Tenue de kiosques sur des thématiques variables.
- Campagne sur les réseaux sociaux.
- Faire connaître le COBARIC et sa mission.

RÉSULTATS

- Tenue de kiosques et animation de la Fête de la Pêche à Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Agapit et à Notre-Dame-des-Bois.
- Tenue de kiosques aux expositions agricoles de Lambton et Saint-Isidore.
- 6655 interactions sur les réseaux sociaux.

FINANCEMENT

- Bailleur de fonds : MELCCFP via le ROBVQ
- Partenaire financier : Municipalités, Innergex, Exposition Trace d'eau Water ways, équipe du COBARIC (festival de l'Épi de Scott)
- Partenaire non financier : Fédération de l'UPA de l'Estrie et Exposition du bassin de la Chaudière
- Maître-d'œuvre : COBARIC





Mission Chaudière 2025



Au courant de l'année 2024, le MELCCFP, dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, a rendu un financement disponible pour l'organisation de corvées de nettoyage par les organismes de bassins versants. Le COBARIC a ainsi pu organiser 12 corvées de nettoyage sur son territoire pour l'année 2025.



LOCALISATION Lac-Mégantic Frontenac Saint-Gédéon-de-Beauce Beauceville Saint-Joseph-de-Beauce Sainte-Marie Scott Saint-Lambert-de-Lauzon Saint-Agapit Lévis	BASSIN VERSANT Rivière Chaudière	DURÉE Mai à octobre 2025	VALEUR TOTALE 36 000 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides et hydrique		CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 10 : Promouvoir la mise en valeur des milieux humides, hydriques et riverains (en sensibilisant les acteurs de la ZGIE aux rôles de ces milieux) <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 23 : D'ici 2029, développer 15 initiatives de sensibilisation sur les milieux humides, hydriques et riverains de la ZGIE Chaudière 	

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Depuis, 2017, le COBARIC organise annuellement des Corvées de nettoyage. Des difficultés à trouver du financement, des partenaires et des lieux pour tenir l'activité, ainsi que les mesures sanitaires, ont fait qu'aucune corvée n'avait eu lieu sur le territoire depuis 2019. L'annonce par le MELCCFP d'un financement pour l'organisation de corvées de nettoyage a été une occasion d'en réaliser plusieurs en 2025.

ENJEUX DU PROJET

- Mobilisation de citoyens et bénévoles aux corvées de nettoyage.
- Gestion des déchets amassés (tri).

ATTENTES/OBJECTIFS

- Sensibiliser la population aux enjeux de pollution de la rivière Chaudière.
- Collecter des déchets dans les différents bassins versants.
- Faire connaître le COBARIC et sa mission aux citoyens.

RÉSULTATS

- 112 bénévoles ont participé aux corvées de nettoyage.
- Ce sont 629 kg de déchets qui ne se retrouvent plus dans nos cours d'eau !
- 36 431 interactions sur les réseaux sociaux.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Gouvernement du Québec via le ROBVQ et MRC de La Nouvelle-Beauce
- Partenaire financier : Innergex Énergie Renouvelable
- Partenaire non financier et technique : Municipalités
- Maître-d'œuvre : COBARIC



Kiosques de sensibilisation des Lévisiens et Lévisiennes aux enjeux de l'eau en milieu urbain



Le projet s'organise autour de la tenue de 3 kiosques d'information dans des lieux d'intérêt riverain (parcs, marina), appuyés de panneaux de sensibilisation éphémères, et d'une campagne de communication sur les médias sociaux .



<p>LOCALISATION</p> <p>Lévis</p>	<p>BASSIN VERSANT</p> <p>Rivière Chaudière</p>	<p>DURÉE</p> <p>Avril à novembre</p>	<p>VALEUR TOTALE</p> <p>9 446,60 \$</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE</p> <p>Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains</p>		<p>CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034</p> <p>Orientation 10 : Promouvoir la mise en valeur des milieux humides, hydriques et riverains (en sensibilisant les acteurs de la ZGIE aux rôles de ces milieux)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 23 : D'ici 2029, développer 15 initiatives de sensibilisation sur les milieux humides, hydriques et riverains de la ZGIE Chaudière. 	

PROBLÉMATIQUE INITIALE

À l'occasion du Mois de l'eau (15 mai - 15 juillet) et de la période estivale, le COBARIC a souhaité mettre en oeuvre des actions de sensibilisation aux enjeux de l'eau destinées aux citoyens de Lévis.

ENJEUX DU PROJET

- Sensibilisation aux enjeux de l'eau à la population de Lévis.
- Faire connaître le COBARIC et sa mission.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Tenue de 3 kiosques d'information dans des lieux riverains de la rivière Chaudière.
- Production et installation de 3 panneaux à message dans des lieux riverains de la rivière Chaudière.
- Production et diffusion d'une campagne de communication sur le projet et les enjeux de l'eau en milieu urbain.

RÉSULTATS

- 88 personnes rejointes lors de la tenue des kiosques.
- 190 personnes rejointes par les panneaux à message.
- 4369 personnes rejointes par la campagne sur les réseaux sociaux.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Fonds Vert de la Ville de Lévis.
- Partenaire financier : MELCCFP via le ROBVQ (Mois de l'eau)
- Maître-d'œuvre : COBARIC



Activités scolaires



Ce projet consiste à faire des présentations dans des écoles dans le cadre d'Opération PAJE (Partenariat Action Jeunesse en Environnement) et à réaliser une distribution d'arbres.



<p>LOCALISATION</p> <p>Sainte-Marie, Saint-Agapit, Saint-Georges, Lac-Mégantic</p>	<p>BASSIN VERSANT</p> <p>Rivière Chaudière</p>	<p>DURÉE</p> <p>Avril à mars</p>	<p>VALEUR TOTALE</p> <p>3294,38 \$</p>
<p>PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE</p> <p>Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains</p>		<p>CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034</p> <p>Orientation 10 : Promouvoir la mise en valeur des milieux humides, hydriques et riverains (en sensibilisant les acteurs de la ZGIE aux rôles de ces milieux)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 23 : D'ici 2029, développer 15 initiatives de sensibilisation sur les milieux humides, hydriques et riverains de la ZGIE Chaudière. 	

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Le COBARIC participe depuis plusieurs années à Opération PAJE en faisant des présentations dans différentes écoles et en accompagnant les élèves sur le terrain pour réaliser des activités concrètes. Une distribution d'arbres est aussi organisée depuis plusieurs années dans le cadre du mois de l'eau.

ENJEUX DU PROJET

- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'eau via des activités concrètes.
- Faire connaître le COBARIC et sa mission.
- Recherche de financement annuel.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Sensibilisation des élèves du secondaire avec Opération PAJE.
- Sensibilisation des élèves du primaire avec la distribution d'arbres.

RÉSULTATS

- Présentation Qualité de l'eau à l'école Montignac.
- Présentation et installations de nichoirs avec l'école Beurivage.
- Présentations et distribution d'arbres à l'école l'Éveil et la Maison Let's GO.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : COBARIC et l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
- Partenaire non financier : Écoles participantes
- Partenaire technique : AF2R et APBB
- Maître-d'œuvre : COBARIC



Programme éducation scolaire Lévis



Le COBARIC participe au Programme Environnement Jeunesse Lévis qui permet de lier des problématiques environnementales aux apprentissages des jeunes. Concrètement, le COBARIC se déplace en classe pour présenter la thématique aux élèves et, selon le cas, leur mission lors de la sortie extérieur.



LOCALISATION Lévis	BASSIN VERSANT Rivière Chaudière	DURÉE Février 2024 à juillet 2026	VALEUR TOTALE 22 000\$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains	CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 10 : Promouvoir la mise en valeur des milieux humides, hydriques et riverains (en sensibilisant les acteurs de la ZGIE aux rôles de ces milieux) <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 23 : D'ici 2029, développer 15 initiatives de sensibilisation sur les milieux humides, hydriques et riverains de la ZGIE Chaudière. 		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Le COBARIC participe depuis plusieurs années à Opération PAJE en faisant des présentations dans différentes écoles et en accompagnant les élèves sur le terrain pour réaliser des activités concrètes. À la suite de la forte demande des écoles de Lévis, le COBARIC a obtenu des fonds pour réaliser les activités PAJE sur le territoire de Lévis en plus d'ajouter une nouvelle situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) portant sur les inondations.

ENJEUX DU PROJET

- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'eau via des activités concrètes.
- Faire connaître le COBARIC et sa mission.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Sensibilisation des élèves du secondaire avec Opération PAJE.
- Développer une SAÉ sur les inondations.

RÉSULTATS

- Présentations, suivis et installation de nichoirs avec l'école secondaire l'Envol.
- Présentation et recherche d'amphibiens et reptiles avec l'école secondaire l'Envol.
- Présentation, élevage et mise à l'eau d'omble de fontaine avec l'école secondaire de l'Aubier.
- Présentation sur les inondations à l'école secondaire l'Envol.
- Plus de 800 jeunes rencontrés et sensibilisés.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : Fonds Vert de la Ville de Lévis
- Partenaire financier et technique : Écoles secondaires l'Envol et L'Aubier
- Partenaire technique : G3E
- Maître-d'œuvre : COBARIC

Mon eau, mon puits, ma santé



Ce projet vise à sensibiliser et à encourager les propriétaires de puits privés à faire analyser l'eau de leur puits. Pour y arriver, le projet mise sur la diffusion d'informations, mais également sur des méthodes pour limiter les contraintes au passage à l'action.



LOCALISATION Audet, Lac-Drolet, Saint-Évariste-Courcelles, Saint-Gédéon-de-Beauce, Saint-Joseph-de-Beauce, Tring-Jonction, Saint-Sylvestre	BASSIN VERSANT Rivière Chaudière	DURÉE Projet pilote : 2020 à 2022 Mise à l'échelle : 2022 à 2026	VALEUR TOTALE 2023 à 2026 : 23 260 \$
PROBLÉMATIQUE ASSOCIÉE Perte et dégradation de la qualité des milieux humides, hydriques et riverains	CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034 Orientation 8 : Accroître la protection et utilisation durable des milieux humides, hydriques et riverains et de la biodiversité associée <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 18 : D'ici 2034, mettre en place 20 initiatives de protection ou utilisation durable des milieux humides et hydriques dans la ZGIE Chaudière. 		

PROBLÉMATIQUE INITIALE

Au Québec, 25 % de la population s'alimente en eau potable à partir de puits privés, mais seulement 4 % font analyser leur eau. Pourtant, des contaminants bactériologiques ou physicochimiques peuvent se retrouver dans l'eau et avoir de réels effets sur la santé. L'analyse de la qualité de l'eau de puits privés n'est pas réglementé, sauf qu'il en est de la responsabilité des propriétaires de fournir une eau de qualité à leur famille et leurs invités. Le projet 2023-2026 est d'envergure interrégional, mais seules les informations touchant notre territoire sont présentées ici.

ENJEUX DU PROJET

- Mise à l'échelle d'un projet pilote interrégional.
- Documenter le projet pilote afin d'établir un modèle provincial adapté et performant pour l'analyse de la qualité de l'eau des puits privés.
- Obtenir un financement permanent pour les municipalités voulant mettre en oeuvre Mon eau, mon puits, ma santé.
- Pérenniser le site web moneaumonpuits.ca.

ATTENTES/OBJECTIFS

- Sensibiliser les propriétaires de puits privés à l'importance d'analyser régulièrement la qualité de leur eau.
- Accompagner les propriétaires dans l'interprétation des résultats et dans les actions à entreprendre s'il y a contamination.
- Soutenir les municipalités dans la mise en place d'un programme d'échantillonnage de puits privés dans leur municipalité.
- Poursuivre le corridor d'accompagnement avec la Direction régionale de la santé.

RÉSULTATS

- 7 municipalités participantes.
- Plus d'une centaine de citoyens accompagnés.
- Documentation du projet mon eau mon puits ma santé pour l'établissement d'une «marque».
- Démarches vers la pérennisation du projet pour le Québec bien avancées.

FINANCEMENT

- Bailleurs de fonds : MELCCFP (Stratégie québécoise de l'Eau)
- Partenaire financier : UQAR
- Partenaire non financier : Municipalités, COBARIC
- Partenaire technique : UQAR
- Maître-d'œuvre : COBARIC





COBARIC
OBV DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Rapport annuel 2024-2025 • Comité de bassin de la rivière Chaudière
Scott (QC) G0S 3G0 • 418-389-0476 • cobaric@cobaric.qc.ca

Photo : Fête de la Pêche au Moulin des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables